



PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la société Circuit International de Canot à Glace inc., tenue le mardi 10 novembre 2009 à 18h30 au bureau du Carnaval de Québec (290, rue Joly, Qc).

Sont présents lors de cette rencontre :

Les administrateurs :

Pierre de Savoye, président et représentant de la CBPA
Éric Boudreau, vice-président et représentant du GDG
Jean Pelletier, secrétaire-trésorier et représentant de la CCC
Jean-Philippe Grenier, représentant du TRE
Serge Bergeron, représentant substitut de la GTCC
Maude Richard, représentante substitut du TRE
Marc-Antoine D'Amours, représentant substitut du GDG
Jean Anderson, représentant substitut de l'ACCGQ

L'invitée :

Michèle Moffet – Communications

Sont absents lors de cette rencontre :

Les administrateurs et substituts :

Anie Harvey, représentante de la GTCC
Yves Gilbert, représentant de l'ACCGQ
Patrick Gagné, représentant substitut de la CCC
Thierry Durand, représentant substitut de la CBPA

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour : présentation et adoption
3. Flambeau olympique : état de situation
4. Procès-verbal du 13 octobre 2009 : adoption
5. Inscription en ligne : suivi
 - a) calendrier d'opération
 - b) procédure d'accès des canotiers, avec identifiant et mot de passe via ACCGQ
 - c) procédure d'accès des organisations locales
 - d) procédure d'accès des membres du c.a.
 - e) frais de PayPal + carte de crédit (2,9% + ,30 \$) : modification de prix à évaluer
6. Budget 2010 :
 - commanditaires majeurs : suivi
 - approbation des projets de contrat et autorisation du signataire
 - adoption du budget
7. Devis de course et comité d'accréditation : suivi
 - a) dépôt des devis : échéance le 1^{er} novembre
 - b) validation de conformité : échéance le 15 novembre
 - c) publication : échéance 1^{er} décembre

8. Saison 2010 :

8.1. Objectifs 2010 : rappel

- a) poursuivre la mise en évidence des athlètes
- b) attirer des équipes étrangères, avec une couverture médiatique, idéalement télé
- c) élargir la visibilité en investissant dans une série de 5 émissions à RDS
- d) intensifier la sécurité

8.1.1. Plan de communication : suivi

- e) dépliant et affiche
- f) projet NovaFilm-RDS : suivi
- g) autre projet de pub commune

9. Formation aux sous-expérimentés : mise en œuvre – qui – quand - comment

10. Commissaire à la Coupe des Glaces : qui

11. Nouvelles de l'ACCGQ
Accès au fleuve

12. Calendrier 2010 : suivi

13. Varia :

14. Levée de la séance

La séance débute à 18h35

1. Ouverture de la séance

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Éric Boudreau, appuyé par Jean Pelletier, l'ordre du jour est adopté.

3. Flambeau olympique

Le COVAN a fait parvenir une convention à être signée par le CICG. Conformément à la position des membres du conseil d'administration, l'article concernant la nécessité de détenir une assurance, a été retiré de ladite convention. On trouvera en annexe le texte du courriel de Karen Madden, du COVAN, expliquant l'avancement du projet.

Sur proposition de Jean Anderson, appuyé par Jean Pelletier, le président est autorisé à signer la convention proposée par le COVAN.

4. Procès-verbal du 13 octobre 2009

Sur proposition de Jean-Philippe Grenier, appuyé par Jean Anderson, le procès-verbal de la séance du 13 octobre 2009 est adopté.

5. Inscription en ligne

5.1. Calendrier d'opération

Le développement du système respecte son calendrier. La mise en opération est toujours prévue pour le 1^{er} décembre.

5.2. Procédure d'accès des canotiers

Les canotiers souhaitant s'inscrire à une ou des courses et réserver à une ou des soirées, prendront accès au module d'inscription via le site web du CQCG, à la rubrique « Courses/Courses2010/Inscription ». Un premier écran offrira de l'information sur chacune des courses et informera le canotier qu'il doit posséder un identifiant et un mot de passe pour se connecter au module d'inscription, tels identifiant et mot de passe étant disponible sur l'intranet de l'ACCGQ, accessible par le lien présenté. Le représentant de l'ACCGQ accepte cette façon de procéder ainsi que les autres administrateurs.

5.3. Procédure d'accès des organisations locales

Les organisations locales pourront importer une copie de la base de données des inscriptions (et du suivi de la Coupe des Glaces), via le site web du CQCG, à la rubrique « Intranet/Organisations locales ». Un identifiant et un mot de passe sont requis pour prendre accès à la page qui offre le lien vers le Système de Gestion de la Coupe des Glaces. La copie importée, lorsque ouverte, offre une série de boutons permettant la production de divers rapports et la génération de chiffriers Excel avec les noms des équipes et les données

des canotiers. Ces chiffriers offrent aux organisations locales une facilité de transcription des données dans leurs propres outils. De plus est disponible un formulaire comportant les informations utiles au Commissaire à la Coupe des Glaces.

Ces chiffriers permettront aussi à l'ACCGQ de valider le membership des canotiers inscrits. Il est convenu que cette validation sera réalisée après la fermeture des inscriptions à la 1^{ère} course de la saison, la validation des inscriptions ultérieures étant sous la responsabilité de chacune des organisations locales, à l'aide d'une liste alphabétique du membership de l'ACCGQ, fournie par cet organisme à chacune des organisations locales.

5.4. Procédure d'accès des membres du conseil d'administration

Le président rappelle aux membres du conseil d'administration qu'ils ont accès à la rubrique « Intranet/C.A. » avec l'identifiant et le mot de passe des administrateurs et que cela leur donne aussi accès à la rubrique « Intranet/Organisations locales ».

5.5. PayPal

Le président informe les membres du conseil d'administration que le recours à PayPal pour percevoir les frais d'inscription, entraîne une rétention par PayPal de 2,9% plus 0,30 \$ par transaction.

Les membres du conseil, ayant évalué les conséquences de passer l'entier de ce coût aux organisations locales ou au CQCG, rejettent ces deux hypothèses (voir annexe).

Sur proposition de Éric Boudreau, appuyé par Jean-Philippe Grenier, il est décidé de hausser le frais d'inscription de 100 \$ à 103 \$ et d'ajouter au frais de réservation à un souper la somme de 1 \$, ces hausses couvrant à peu près le coût d'usage des services de PayPal.

6. Budget 2010

6.1. Commanditaires majeurs

Éric Boudreau informe les membres du conseil d'administration que monsieur Girard, directeur général de l'Hôtel Château Laurier, accepte la convention de visibilité « platine » qui lui a été proposée pour 5 000 \$.

Le président transmettra à Éric Boudreau le document de convention pour qu'il le fasse signer par monsieur Girard.

Et il est convenu que la recherche d'un commanditaire secondaire se poursuit.

6.2. Approbation des projets de contrat et autorisation du signataire

Sur proposition de Éric Boudreau, appuyé par Jean-Pelletier, les projets de convention « platine » et « or » sont adoptés. Le président est autorisé à signer la convention « platine » avec l'Hôtel Château Laurier.

6.3. Adoption du budget

Le président dépose un projet de budget équilibré pour l'exercice 2009-2010.

Sur proposition de Serge Bergeron, appuyé par Éric Boudreau, le budget 2009-2010 est adopté tel qu'en annexe.

7. Devis de course et comité d'accréditation

7.1. Dépôt des devis

Les devis de la Banquise, Trois-Rivières et Grand Défi ont été déposés auprès du Comité d'accréditation. Éric Boudreau informe les membres du conseil que le Comité attend le dépôt des devis de la Grande Traversée et du Carnaval avant de débiter ses travaux. Les représentants de ces deux organismes conviennent de déposer rapidement, l'échéance du 1^{er} novembre étant passée.

7.2. Validation de conformité

Il est entendu que l'échéance de la validation de conformité n'excédera pas le 27 novembre.

Éric Boudreau s'inquiète d'être perçu comme étant en conflit d'intérêt, comme membre du Comité d'accréditation, étant lui-même organisateur d'une course. Les membres du conseil d'administration ne perçoivent pas là matière à conflit d'intérêt.

7.3. Publication

Le président rappelle que les devis, en forme validée, doivent être publiés le 1^{er} décembre.

8. Saison 2010

8.1. Objectifs 2010

Le président rappelle les objectifs 2010.

8.2. Plan de communication

8.2.1. Dépliant et affiche

La directrice des communications dépose un avant projet de dépliant. Il est convenu que chaque organisation locale lui indiquera d'ici vendredi, le 13 novembre, les ajustements à apporter au volet qui la concerne. Il est de plus convenu que Éric Boudreau fera le nécessaire pour trouver une photo de remplacement pour la page frontispice et que le logo du commanditaire platine y apparaîtra. Le projet sera ensuite validé par le président en début de semaine du 16 novembre avant mise en production.

L'affiche sera réalisée dans la foulée et à l'image du dépliant.

8.2.2. Projet NovaFilm-RDS

Éric Boudreau informe les membres du conseil que pour aller plus avant avec le projet RDS, il faudrait produire un pilote d'une émission complète de

qualité. Cela implique un montage accompagné des commentaires d'un professionnel. NovaFilm a été invité à fournir un prix pour produire tel pilote. Par ailleurs, RDS ne dispose pas de temps d'antenne à sa grille hiver 2010, compte tenu des olympiques d'hiver à Vancouver. Le projet doit donc avoir un horizon 2011.

8.2.3. Autre projet de pub commune

Jean-Philippe Grenier suggère d'évaluer la possibilité de produire et diffuser une publicité commune à la télé, durant la saison active des courses. Jean Pelletier souligne que le Carnaval a déjà un projet de publicité avec TVA. Il est convenu que notre directrice des communications évaluera rapidement la possibilité de ce faire, en collaboration avec Jean Pelletier et Jean-Philippe Grenier.

9. Formation aux sous-expérimentés

Le président souligne aux membres du conseil que le règlement de la Coupe des Glaces prévoit que les équipes ne cumulant pas cinq années d'expérience, doivent recevoir une formation théorique et pratique de 4 heures, pour que leur inscription à une course soit reconnue. Il est convenu que le président préparera un projet d'appel d'offre de service pour un ou des instructeurs, à être publié sur le site de l'ACCGQ. Cette offre présentera la tâche à accomplir et les compétences recherchées, à savoir un minimum de cinq années d'expérience, la connaissance du règlement de la Coupe des Glaces, une expérience à titre de barreur étant un atout. De plus, il faut être membre de l'ACCGQ. Les équipes inexpérimentées devront prendre contact et arrangements avec l'instructeur, au coût forfaitaire de 100 \$ pour les quatre heures de formation. Le président fera valider le texte de l'offre par les membres du conseil, avant publication.

Sur proposition de Éric Boudreau, appuyé par Jean Anderson, il est convenu de publier l'appel d'offre de service, telle que définie ci-avant.

10. Commissaire à la Coupe des Glaces

Compte tenu que Serge Bergeron, Commissaire à la Coupe des Glaces à la saison 2009, serait disponible pour les quatre dernières courses de la saison 2010, compte tenu que le président vérifiera la disponibilité de Guy Côté pour la première course de la saison 2010, celui-ci ayant assisté les Commissaires à la saison 2009, il est convenu que les nominations à ce poste se feront à la séance de décembre.

11. Nouvelles de l'ACCGQ

Le président de l'ACCGQ, Jean Anderson, informe les membres du conseil que le Port de Québec n'accorde d'accès nocturne aux canotiers que dans l'estuaire de la rivière Saint-Charles. Cela est inacceptable pour l'ACCGQ qui envisage insister auprès de l'autorité portuaire pour un accès selon le protocole qui a été en vigueur jusqu'à la dernière saison. Les membres du conseil échangent avec Jean Anderson sur diverses approches, dans l'optique de conclure avec l'autorité portuaire, une entente satisfaisante pour l'ACCGQ.

Jean Anderson évoque la possibilité pour les canotiers de faire leur mise à l'eau ailleurs que par le Bassin Louise. Et d'éventuellement préférer tenir les courses ailleurs qu'à cet endroit.

12. Calendrier 2010

Le président rappelle aux membres du conseil d'administration, le calendrier prévu, lequel est modifié come suit pour la production du dépliant et de l'affiche. :

| | | |
|-----------------------|---|---------------|
| Dépliant ET affiche : | début de conception (via Carnaval) : | 1er septembre |
| | date dépôt première épreuve : | 1er octobre |
| | date limite pour logos commanditaires : | 23 octobre |
| | date limite épreuve finale : | 20 novembre |
| | date mise en production : | 23 novembre |
| | date de distribution : | 1 décembre |

Lancement de la saison : date plan A : mercredi 13 janvier
date plan B : mercredi 20 janvier

Dates des courses : GTCC : qualif. vendredi 29 janvier; course samedi 30
CCCQ : qualif. vendredi 5 février; course dimanche 7
CBP : course samedi 13 février
D3R : course samedi 27 février
GDG : course samedi 6 mars

Dates des prochaines rencontres :
décembre : mardi 8
janvier : mercredi 13 ou 20
mars : mardi 23

13. Varia

Aucun

14. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu de lever la séance à 20h33.

Pierre de Savoye
Président

Éric Boudreau
Vice-président

TEXTE DU COURRIEL DU COVAN

Bonjour,

Vous trouverez le contrat avec les modifications (assurances)

Voici ou nous en sommes pour la traverse en canot à glace :

Les deux équipes de canotiers ont été formées et les deux canotiers choisis comme porteurs de flambeau officiels ont reçu leur correspondance du COVAN, il devait alors confirmer leur participation pour recevoir leur uniforme.

Les deux équipes devront être disponibles 2h avant la traversée (au moins les deux porteurs de flambeau pour avoir de l'information sur le fonctionnement du flambeau, cette rencontre aura sûrement lieu au bassin Louise et sera faite par moi.)

Je travaille avec la GRC qui aura des bateaux à l'eau comme sécurité et un des bateaux aura 1 photographe et une personne avec une caméra vidéo.

Il est important pour tous de savoir que la décision de faire ou de ne pas faire la traversée sera faite par notre équipe en collaboration avec la GRC, si nous ne sommes pas capables d'avoir des bateaux à l'eau en support (avec une flamme dans une lanterne au cas où la flamme s'éteint) nous ne pourrions pas faire la traversée. Sur l'île de Vancouver nous avons surfé avec la flamme, j'espère vraiment faire la traversée en canot mais les glaces vont décider!

Je travaille avec Michel pour organiser une pratique de la traversée quelque jour avant le 3 décembre, un de mes partenaires de travail Mario Tea sera sur place à partir du lundi le 30 novembre.

Nous savons que nous allons partir la traversée du traversier à Québec puisque la marée est extrêmement haute et que nous pourrions faire l'échange de la rive au bateau. Sur la rive Sud la ville de Lévis a une ou deux suggestions une autre raison pour faire une pratique. .

Les traversiers sont au courant et vont travailler avec nous, la garde côtière est aussi au courant.

Si après votre rencontre vous avez des questions n'hésitez pas à me les faire parvenir.

Michel j'essaie de te téléphoner jeudi de cette semaine, présentement je suis à Kuujuaq jusqu'à mardi (en transit mercredi) et je n'ai pas de couverture pour mon cellulaire.

Je ne sais pas si vous avez regardé les photos des premières journées mais la magie était avec nous...j'ai hâte de voir les photos des canots sur le fleuve avec la flamme!

Bonne semaine,

Karen Madden

Relais de la flamme, Vancouver 2010

Vancouver 2010 Torch Relays

tel/tél: 778 836 1998

| SIMULATION DES REVENUS NETS AVEC PAYPAL | | | | | | |
|---|--|---------------|---------------------------|------------|------------|---------------------|
| Année 2009 - réel | | | | | | |
| | | loC | CCC | BQS | GDG | Total |
| Nombre d'inscriptions | | 39 | 43 | 40 | 41 | 163 |
| Sommes perçues totales | | 6230 | 6500 | 7750 | 7935 | 28415 |
| Moins rétentén de 15\$ par inscription | | 585 | 645 | 600 | 615 | 2445 CQCG |
| Sommes à distribuer | | 5645 | 5855 | 7150 | 7320 | 25970 OrgLoc |
| Simulation Paypal 1 - les organisations locales paient le coût PayPal | | | | | | |
| Nombre d'inscriptions | | 39 | 43 | 40 | 41 | 163 |
| Sommes perçues totales | | 6230 | 6500 | 7750 | 7935 | 28415 |
| Moins PayPal 2,9% | | 181 | 189 | 225 | 230 | 824 |
| Moins PayPal ,30 \$ x 60 txs | | 5 | 5 | 5 | 5 | 18 |
| Moins rétentén de 15\$ par inscription | | 585 | 645 | 600 | 615 | 2445 CQCG |
| Sommes à distribuer | | 5460 | 5662 | 6921 | 7085 | 25128 OrgLoc |
| Simulation Paypal 2 - le CQCG paie le coût PayPal | | | | | | |
| Nombre d'inscriptions | | 39 | 43 | 40 | 41 | 163 |
| Sommes perçues totales | | 6230 | 6500 | 7750 | 7935 | 28415 |
| Moins PayPal 2,9% | | 181 | 189 | 225 | 230 | 824 |
| Moins PayPal ,30 \$ x 60 txs | | 5 | 5 | 5 | 5 | 18 |
| Moins rétentén de (15\$ - PP) par inscription | | 400 | 452 | 371 | 380 | 1603 CQCG |
| Sommes à distribuer | | 5645 | 5855 | 7150 | 7320 | 25970 OrgLoc |
| Simulation Paypal 3 - le diét paie 10\$ sur l'inscription aux courses et 1\$ sur les soupers | | | | | | |
| Nombre d'inscriptions | | 39 | 43 | 40 | 41 | 163 |
| Nombre de soupers | | 114 | 82 | 120 | 141 | |
| Sommes perçues pour inscription | | 4067 | 4579 | 4270 | 4473 | 17389 |
| Sommes perçues pour souper | | 2394 | 2132 | 3720 | 3726 | 11972 |
| Total des sommes perçues | | 6461 | 6711 | 7990 | 8199 | 29361 |
| Moins PayPal 2,9% | | 187 | 195 | 232 | 238 | 851 |
| Moins PayPal ,30 \$ x 60 txs | | | | | | 18 CQCG |
| Moins rétentén de 15\$ par inscription | | 585 | 645 | 600 | 615 | 2445 2427 |
| Sommes à distribuer | | 5689 | 5871 | 7158 | 7346 | 26065 OrgLoc |
| Comparaison d'une inscription | | 2010 | | | | |
| | | Course | Course + 5 soupers | | | |
| Inscription | | 103,00 | 103,00 | | | |
| Soupers | | 0,00 | 130,00 | | | |
| Total | | 103,00 | 233,00 | | | |
| Moins PayPal (2,9%) | | 2,99 | 6,76 | | | |
| Sol de transféré au compte de banque | | 100,01 | 226,24 | | | |
| Part org. locale (85\$ + 5 x 25\$) | | 85,00 | 210,00 | | | |
| Part CICG | | 15,01 | 16,24 | | | |

Circuit International de Gnot à Gae
Budget 2009-2010 Proforma

| PRODUITS | Budget 2009-2010 | Réel au 2009-09-30 | Budget 2008-09 |
|--|------------------|--------------------|-------------------------------|
| REVENUS OPÉRATIONS | | | |
| Commandites principale | 5000,00 | | |
| Commandite secondaire | 3000,00 | 2000,00 | 2000,00 |
| Subventions | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Commandite dépliant | 500,00 | 500,00 | 500,00 |
| Commandite site web | 1100,00 | 1100,00 | 1100,00 |
| Commandite inscription | 1700,00 | | |
| Inscriptions | 3000,00 | 2445,00 | 2400,00 |
| | | | 15\$ x 5 courses x 40 équipes |
| REVENUS OPÉRATIONS TOTAL | 14300,00 | 6045,00 | 6000,00 |
| AUTRES REVENUS | | | |
| Intérêts gagnés | 0,00 | 0,00 | |
| Autres | | 60,00 | |
| AUTRES REVENUS TOTAL | 0,00 | 60,00 | 0,00 |
| MEMBERSHIP | | | |
| Adhésions | 0,00 | 1000,00 | 0,00 |
| Cotisations | 3000,00 | 2500,00 | 2500,00 |
| | | | Note : 6 * 500\$ |
| MEMBERSHIP TOTAL | 3000,00 | 3500,00 | 2500,00 |
| TOTAL PRODUITS | 17300,00 | 9605,00 | 8500,00 |
| CHARGES | | | |
| ADMINISTRATION | | | |
| Intérêts et frais bancaires | 70,00 | 36,29 | 70,00 |
| Taxes et permis | 100,00 | 32,00 | 100,00 |
| Information inscription | 5215,00 | | |
| Autres dépenses | 100,00 | 95,53 | 0,00 |
| | | | Note : estimé |
| ADMINISTRATION TOTAL | 5485,00 | 163,82 | 170,00 |
| COURSES | | | |
| Placements médias | 100,00 | 15,00 | 0,00 |
| Site web | 1100,00 | 1100,00 | 1100,00 |
| Dépliant | 3000,00 | 1963,99 | 3000,00 |
| Affranchissement | 700,00 | 633,22 | 500,00 |
| Lancement saison | 400,00 | 350,54 | 100,00 |
| Communications presse | 2500,00 | 1625,00 | 2000,00 |
| Suivi Coupe des Glaces | 500,00 | 457,96 | 500,00 |
| Autres dépenses | 500,00 | 588,62 | 0,00 |
| TOTAL COURSES | 8800,00 | 6734,33 | 7200,00 |
| GALA | | | |
| GALA TOTAL | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL CHARGES | 14285,00 | 6898,15 | 7370,00 |
| SURPLUS D'EXERCICE | 3015,00 | 2706,85 | 1130,00 |
| AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ | | | |

Note : Si en commandite, il n'y avait que 5 000 \$, le surplus d'opération serait de 15 \$
Le surplus accumulé passerait de 6 517 \$ à 6 532 \$.
Les liquidités passeraient de 7 393 \$ à 7 408 \$.

Version du
2009-11-12